



COTISATION CLUB SAISON 2025 - 2026

CHAMPIONNAT CATEGORIES	ANNEE DE NAISSANCE	ENGAGEMENT : Licence fédérale + cotisation club
Micro Basket	2021 et 2022	105 €
U 7 - Baby	2019 et 2020	145 €
U 9 - U 11	2015 à 2018	205 €
U13 - U 15	2011 et 2014	210 €
U 17 - U 18 - U 21	2005 à 2010	215 €
SENIORS	2004 et avant	225 €
LOISIRS	2004 et avant	125 €
DIRIGEANT non joueur		50 €
LICENCE T		50 € + frais administratifs

Réduction familiale :

Réduction à partir de la deuxième licence ou plus.
Demande à faire via un mail à ujapbasket@gmail.com

Option d'assurance :

L'option A de l'assurance est comprise dans le montant de la cotisation.

Ne pas oublier de la cocher lors de la demande de licence.

Pour les autres options, la différence entre l'option choisie et l'option A (2,17 €) doit être ajoutée au montant de la cotisation. Option B : 6,27 €. Option C : 0,36 €.

Mutation – Prêt :

Les frais de mutation ou de prêt sont à la charge du licencié. Ils sont à régler avec le montant de la cotisation.

Frais de mutation	60 € à partir de U14	
Frais de prêt (licence T)	60 € pour U14 /U15	105€ à partir de U16

Règlement :

Le règlement de la licence se fait au moment de la demande de licence effectuée par le licencié sur le site de la FFBB. **L'enregistrement de la licence ne pourra être validé que si le règlement est parvenu au club.**

Moyens de paiement :

Merci de privilégier le règlement par virement ou carte bancaire*

***Paiement en trois fois possible par carte bancaire**

Virement bancaire	Noter les nom et prénom du licencié dans le motif	RIB : Asso UJAP BASKET BIC : AGRIFRPP829 IBAN : FR76 1290 6000 4104 1980 2600 136
Carte bancaire *	https://www.helloasso.com/associations/ujap-basket/adhesions/ (site sécurisé)	
Chèque bancaire	Noter les nom et prénom du licencié au dos	Ordre Ujap Basket
Chèques vacances et coupons sport acceptés	Noter les nom et prénom du licencié au dos	

* Les services de ce site associatif sécurisé sont gratuits pour le club, un don vous sera proposé, que vous pourrez évidemment refuser.

Les règlements par chèque sont à nous faire parvenir à l'UJAP BASKET, 29 Impasse de l'Odet, 29 000 QUIMPER.

Possibilité paiement en 3 fois :

Par carte bancaire via le lien FFBB lors de la prise de la licence (à privilégier) ou par chèque bancaire

L'encaissement se fera le mois d'établissement de la licence et les deux mois suivants, pour les deux moyens de paiement.

Les 3 chèques sont à nous faire parvenir en une seule fois.

Dons au club

L'UJAP BASKET est habilitée à recevoir des dons.

Défiscalisation :

Le club propose à ses licenciés de faire un don qui permet de participer à son développement (aide à la formation, achat de matériel, emploi salarié).

Ce don donne droit à une réduction fiscale de 66% sur les impôts annuels (60% pour une société). Un reçu fiscal vous sera fourni par le club.

Adressez votre don par un règlement séparé de votre cotisation.